

SOMMAIRE DU PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PIDD)

Implantation par phases du PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PIDD)

DÉBUT : PRINTEMPS 2009

ORIENTATIONS ET PRINCIPES DIRECTEURS :

- Maintenir une conduite d'adéquation permanente au respect de la législation et des normes environnementales en vigueur ;
- Implanter des mesures de prévention, d'action, de contrôle et de correction pour diminuer l'impact environnemental ;
- Minimiser la consommation de ressources naturelles et de matières premières ;
- Réduire la consommation des ressources d'eau, de gaz et d'électricité ;
- Implanter une politique de gestion des matières résiduelles fondée sur les principes des 3RV ;
- Minimiser l'usage de substances appauvrissant la couche d'ozone ;
- Maximiser la qualité de l'air intérieur ;

- Établir des objectifs et des buts environnementaux, tels que réaliser des audits internes et externes, pour garantir le maintien et une amélioration continue du système de gestion environnementale et contribuer à la conservation de notre région ;
- Favoriser la sensibilisation, la prise de conscience, la formation et la participation des employés, des fournisseurs et des clients aux actions identifiées dans notre Plan Intégré de Développement Durable ;
- Maintenir les clients informés en stimulant leur coopération à préserver l'environnement ;
- Diffuser les résultats à tous les employés et clients, et les mettre à la disposition des collaborateurs et parties intéressées ;
- Inspirer, engager, respecter et déterminer les meilleures pratiques durables dans l'industrie hôtelière, tout en développant un engagement complet à minimiser l'impact de notre établissement



PROGRAMMES – POLITIQUES - AXES D'INTERVENTIONS

- Protocole de construction / rénovation écologique et certification LEED des bâtiments ;
- Programme d'efficacité énergétique ;
- Politiques de gestion de l'eau ;
- Programme de gestion des matières résiduelles ;
- Programme de qualité de l'air et politiques sur les changements climatiques ;
- Politiques de gestion des ressources humaines ;
- Politiques de gestion des services de l'entreprise et politique d'achat « responsable » ;
- Programme de préservation et de valorisation du patrimoine naturel de la région ;

- Politiques en faveur de la protection, la préservation et la mise en valeur du lac Sacacomie ;
- Programme de sensibilisation de la clientèle ;
- Programme d'évaluation des retombées économiques, sociales et environnementales du plan ;
- Programme de compensation de l'impact environnemental ;
- Programmes de certification et de reconnaissance ;
- Démarche Qualité Tourisme de Tourisme Québec ;
- Programme d'amélioration continue ;
- Développement de forfaits écotouristiques et de tourisme durable.

